



ETHOS – FONDATION SUISSE  
POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

ETHOS SERVICES

Rapport Annuel 2006

# TABLE DES MATIÈRES

## A. RAPPORT DE GESTION

1. Message .....	3
2. Activités 2006	
2.1 Fondation Ethos	
2.1.1 Membres .....	4
2.1.2 Réseau .....	4
2.1.3 Regroupements internationaux d'actionnaires .....	4
2.2 Ethos Services	
2.2.1 Gestion .....	5
2.2.1.1 Processus .....	5
2.2.1.2 Fonds de placement .....	5
2.2.1.3 Mandats de gestion .....	5
2.2.2 Exercice des droits de vote d'actionnaires .....	6
2.2.2.1 Analyses des assemblées générales .....	6
2.2.2.2 Lignes directrices de vote .....	6
2.2.2.3 Assemblées générales suisses .....	6
2.2.2.4 Assemblées générales étrangères .....	6
2.2.3 Dialogue avec les sociétés .....	6
3. Gouvernement d'entreprise	
3.1 Fondation Ethos	
3.1.1 Politique d'information .....	7
3.1.2 Assemblée générale .....	8
3.1.3 Conseil de fondation .....	8
3.1.4 Conseil consultatif .....	12
3.1.5 Direction et administration .....	12
3.1.6 Participations .....	13
3.1.7 Organe de révision .....	13
3.2 Ethos Services	
3.2.1 Politique d'information .....	14
3.2.2 Assemblée générale .....	14
3.2.3 Conseil d'administration .....	14
3.2.4 Direction et administration .....	16
3.2.5 Organe de révision .....	16
4. Résultats 2006	
4.1 Comptes de la Fondation Ethos .....	17
4.2 Comptes d'Ethos Services .....	17
4.3 Comptes consolidés .....	18
5. Rapports de l'Organe de révision	
5.1 Comptes de la Fondation Ethos .....	18
5.2 Comptes d'Ethos Services .....	19
5.3 Comptes consolidés .....	19

## B. COMPTES

6. Comptes de la Fondation Ethos .....	20
7. Comptes d'Ethos Services .....	24
8. Comptes consolidés .....	28

## A. RAPPORT DE GESTION

### 1. MESSAGE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, Ethos a été transformée d'une Fondation d'investissement du 2<sup>ème</sup> pilier en une fondation classique. Sa Charte et ses objectifs sont cependant restés inchangés. Promouvoir la gestion de fortune orientée par le concept de développement durable et par un actionnariat actif continue d'être au centre des préoccupations d'Ethos.

La Fondation Ethos se concentre dorénavant sur son rôle de «think tank» orienté autour des principes fixés dans la Charte. Les activités commerciales sont assurées par Ethos Services, une société entièrement propriété de la Fondation. Ethos Services offre des prestations en matière de conseil et de gestion dans le domaine des investissements socialement responsables, d'exercice des droits de vote d'actionnaire, ainsi que de dialogue avec les entreprises. La complémentarité des objectifs de la Fondation Ethos et de sa société Ethos Services contribue à maintenir Ethos parmi les acteurs majeurs dans le domaine des investissements socialement responsables en Suisse et en Europe.

L'exercice 2006 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 199'270.-. Ce résultat a pu être obtenu, malgré le déficit des comptes de la Fondation dû aux restructurations, grâce à la progression réjouissante de toutes les activités proposées dorénavant par Ethos Services. Les comptes d'Ethos Services présentent un excédent de CHF 337'319.-, ce qui lui permet, pour la première fois, de verser un dividende à la fondation Ethos, en l'occurrence de CHF 120'000.-.

La fortune gérée avec des critères de gestion socialement responsables et conseillée par Ethos Services a fortement augmenté, à la fois suite à de nouveaux apports provenant d'investisseurs institutionnel et à la bonne tenue des marchés. Les fonds de placement et les mandats discrétionnaires conseillés par Ethos se sont élevés, en fin d'exercice, à CHF 2.3 milliards. Le nouveau partenariat qui a été développé avec la banque Pictet & Cie depuis 2006 a contribué positivement à ces résultats. Les prestations en matière d'exercice des droits de vote ont chaque année davantage de succès

auprès des caisses de pension suisses. Finalement, le programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, l'Ethos Engagement Pool, regroupait 6 institutions membres en fin d'exercice et est reconnu par les entreprises comme un interlocuteur de référence.

Comme par le passé, Ethos a également continué à réaliser et à publier différentes études dans le domaine des investissements socialement responsables et la bonne gouvernance. Relevons notamment une étude sur le reporting environnemental et social des sociétés suisses (janvier 2006), ainsi que la première étude sur les rémunérations des instances dirigeantes des 100 plus importantes sociétés cotées en Suisse (novembre 2006). Ces études font office de référence dans leur domaine.

Le présent rapport annuel présente à la fois les activités de la Fondation Ethos et de sa société Ethos Services. Les comptes sont présentés à la fois séparément pour chacune des entités et de manière consolidée.



Jacques-André Schneider  
Président

Dominique Biedermann  
Directeur

## 2. ACTIVITÉS 2006

### 2.1 FONDATION ETHOS

#### 2.1.1 MEMBRES

En fin d'année, Ethos comptait 75 membres (inchangé par rapport à fin 2005) se répartissant en 23 institutions publiques et 52 privées d'une part, et en 47 institutions suisse romandes, 27 suisse alémaniques et 1 tessinoise d'autre part.

Depuis 2006, Ethos s'est doté de principes d'adhésion qui précisent les conditions d'admission pour les nouveaux membres. Il s'agit en particulier des exigences suivantes :

- Etre une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue.
- Etre exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- Respecter les statuts, le règlement et la Charte.
- Etre impliquée dans la réalisation du but de la Fondation.

Les principes d'adhésion précisent que, pour pouvoir être considérée comme "impliquée dans la réalisation du but de la Fondation", l'institution candidate doit au moins vérifier l'une des conditions suivantes :

- Avoir souscrit des parts de l'un des segments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services.
- Etre cliente d'Ethos Services et contribuer à la réalisation du but de la Fondation Ethos.
- Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

#### 2.1.2 RÉSEAU

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Code de déontologie de la prévoyance professionnelle suisse** (membre fondateur et signataire)

- **Principes pour l'investissement responsables (PRI)** établis par l'Organisation des Nations Unies

Par ailleurs, la Fondation Ethos est membre des diverses associations suisses et étrangères suivantes :

#### A. SUISSE

- **ASIP** (Schweizerischer Pensionskassenverband)
- **ÖBU** (Schweizerische Vereinigung für ökologisch bewusste Unternehmensführung)
- **Philiat** (Réseau suisse de la responsabilité sociale des entreprises)
- **Transparency Switzerland**

#### B. HORS DE SUISSE

- **AFGE** (Association française de gouvernement d'entreprise)
- **ECGS** (European Corporate Governance Service)
- **Eurosif** (European Sustainable & Responsible Investment Forum)
- **Forum nachhaltige Geldanlagen**
- **ICCR** (Interfaith Center on Corporate Responsibility)
- **ICGN** (International Corporate Governance Network)

#### 2.1.3 REGROUPEMENTS INTERNATIONAUX D'ACTIONNAIRES

Dans le cadre de ses activités de gestion, Ethos participe systématiquement aux groupements internationaux d'investisseurs qui se forment autour de problématiques dans les domaines environnementaux et sociaux.

Ethos est membre des regroupements d'actionnaires suivants :

- **Climate Risk Disclosure Initiative (depuis 2006)**  
Enoncer les attentes des investisseurs en matière de transparence sur les risques climatiques
- **Carbon Disclosure Project (depuis 2005)**  
Demander davantage de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre
- **Reporters sans Frontières (depuis 2005)**  
Surveiller les activités des entreprises du secteur internet dans les pays réprimant la liberté d'expression

- **Social Investment Research Analyst Network - SIRAN (depuis 2005)** Enoncer les attentes des analystes sur le reporting environnemental et social
- **Extractive Industries Transparency Initiative - EITI (depuis 2003)** Lutter contre la corruption dans les secteurs miniers et pétroliers
- **Institutional Investors Group on Climate Change - IIGCC (depuis 2003)** Mobiliser les entreprises face au changement climatique
- **Pharmaceutical Shareowners Group - PSG (depuis 2003)** Favoriser l'accès aux médicaments dans les pays en voie du développement
- **Institutional Investors Group on Myanmar (depuis 2001)** Faire pression sur les entreprises actives au Myanmar (Birmanie)

## 2.2 ETHOS SERVICES

### 2.2.1 GESTION

#### 2.2.1.1 Processus

Pour chaque portefeuille sous gestion, Ethos Services a développé un processus d'investissement propre qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises.
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique.
- Applique des critères d'exclusion afin d'éviter d'investir dans les entreprises actives dans les secteurs sensibles définis par la Charte d'Ethos : armement, énergie nucléaire, tabac, jeux de hasard, pornographie, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie.

Pour tous les portefeuilles, le consultant pour les analyses environnementales et sociales est SiRi Company, à travers son représentant suisse Centre Info SA, basé à Fribourg.

#### 2.2.1.2 Fonds de placement

Ethos Services propose une large gamme de fonds en actions et en obligations. En fin d'exercice, les montants sous gestion au sein des fonds de placement conseillés par Ethos (voir ci-dessous) se sont élevés à CHF 1.3 milliards.

Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires, sur la base de contrats spécifiques. La banque dépositaire pour tous les segments est Pictet & Cie.

#### Fonds de placement institutionnel Ethos (réservé aux investisseurs institutionnels)

- Equities CH Mid & Small (Vontobel)
- Equities CH indexed, Corporate Governance (Pictet)
- Equities Europe ex CH (Pictet)
- Equities Europe ex CH indexed, Corporate Governance (Pictet)
- Equities North America (Pictet)
- Equities Pacific (Pictet)
- Equities World ex CH (Pictet)
- Bonds CH (UBS)
- Bonds International (UBS)

#### Fonds de placement Pictet-Ethos (CH) Swiss Sustainable Equities

- Classe E (seulement pour investisseurs institutionnels)
- Classe P (toutes catégories d'investisseurs)

#### 2.2.1.3 Mandats de gestion

Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche ISR sans passer par l'un des fonds de placement existants, Ethos Services propose de prendre en charge un mandat de gestion discrétionnaire. Par ce biais, il est possible d'appliquer le concept Ethos d'investissement, tout en tenant compte de critères spécifiques à l'investisseur.

Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet & Cie. Leur valeur totale en fin d'année s'est élevée approximativement à CHF 1 milliard.

## 2.2.2 EXERCICE DES DROITS DE VOTE D'ACTIONNAIRES

### 2.2.2.1 Analyses des assemblées générales

Ethos effectue une analyse détaillée de l'assemblée générale de la grande majorité des sociétés comprises dans les portefeuilles de ses différents fonds. Pour chaque assemblée, des recommandations de vote sont formulées pour tous les points à l'ordre du jour, conformément aux lignes directrices de vote de la Fondation.

Les analyses des assemblées générales des sociétés cotées en Suisse sont transmises automatiquement à tous les investisseurs dans les fonds concernés. Les bénéficiaires des analyses peuvent ainsi utiliser les recommandations également pour leurs autres portefeuilles. Parallèlement, Ethos Services propose aux caisses de pension qui ne sont pas investies dans les fonds Ethos, de souscrire uniquement à l'abonnement des analyses des assemblées générales. Ce service particulièrement apprécié remporte toujours plus de succès.

### 2.2.2.2 Lignes directrices de vote

Durant 2006, l'ensemble des analyses de l'ordre du jour des assemblées générales d'actionnaires et des recommandations de vote d'Ethos se sont basées sur l'édition 2006 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise et sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable.

Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année. L'édition 2006 des lignes directrices a notamment conduit à préciser certains points relatifs aux chapitres consacrés au Conseil d'administration et à la politique de rémunération des instances dirigeantes. Les lignes directrices de vote sont disponibles sur le site internet d'Ethos [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

### 2.2.2.3 Assemblées générales suisses

Durant l'année 2006, Ethos a analysé l'ordre du jour, puis voté lors de 120 assemblées générales de sociétés

cotées en Suisse. Les positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos et sont communiquées sur le site internet de la Fondation deux jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée dans la publication « Ethos Quarterly ».

### 2.2.2.4 Assemblées générales étrangères

En 2006, Ethos a exercé ses droits de vote dans le cadre de 274 assemblées générales de sociétés étrangères. Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS dont fait partie Ethos depuis 2005 à travers l'association Sustainable Governance créée conjointement par Ethos Services et Centre Info. Ethos peut ainsi bénéficier des analyses des assemblées générales effectuées par les différents membres nationaux locaux d'ECGS pour toutes les sociétés comprises dans l'indice boursier EuroFirst 300. En contrepartie, Ethos Services a fourni à ECGS les analyses des sociétés suisses incluses dans cet indice. Les analyses des sociétés basées aux USA ont été effectuées par PIRC, le membre anglais du réseau ECGS. Finalement, pour les sociétés non européennes et non américaines où les votes ont été exercés, c'est Ethos qui a effectué les analyses.

Dans le cadre de leurs analyses, les membres d'ECGS appliquent tous les mêmes principes généraux en matière de gouvernement d'entreprise. Cependant, l'approche d'un groupe de partenaires locaux permet à chaque membre de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique et en tenant compte du concept de responsabilité sociale de l'entreprise, en conformité avec les lignes directrices de vote d'Ethos.

## 2.2.3 DIALOGUE AVEC LES SOCIÉTÉS

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour

ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Afin de permettre aux caisses de pension suisses d'unir leurs forces en participant à un programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses, Ethos Services offre, depuis 2004, aux institutions intéressées de participer à l'Ethos Engagement Pool (EEP). Dans ce cadre, Ethos Services reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées suisses. En 2006, les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants:

- **Gouvernement d'entreprise:** Election individuelle des administrateurs, capital nécessaire pour mettre un point à l'ordre du jour d'une assemblée générale, politique de rémunération, composition des comités d'audit, mise sur internet du procès-verbal des assemblées générales.
- **Responsabilité environnementale et sociale:** Reporting environnemental et social, principes d'entreprises et codes de conduite.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'EEP. Le financement de l'EEP est assuré par ses membres; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses. Au 31.12.2006, l'EEP comptait 6 membres.

## 3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 3.1 FONDATION ETHOS

#### 3.1.1 POLITIQUE D'INFORMATION

La Fondation Ethos a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles en français et allemand sur son site internet [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch), ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante:

**Siège :**

2 Place Cornavin  
Case postale, 1211 Genève 1  
Tél. +41(0)22 716 15 55  
Fax +41(0)22 716 15 56  
[info@ethosfund.ch](mailto:info@ethosfund.ch)

**Bureau de Zürich (à partir du 1.12.2006) :**

Gessnerallee 32  
8001 Zürich  
Tél. +41(0)44 210 02 22  
Fax +41(0)44 210 02 21  
[info@ethosfund.ch](mailto:info@ethosfund.ch)

Ethos publie trimestriellement la newsletter **Ethos Quarterly** dont l'objectif est d'informer sur l'actualité dans le domaine des investissements socialement responsables et de l'actionnariat actif. Cette publication est complétée par **Ethos Investment Focus** qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services. A partir de son site internet, Ethos offre également la possibilité de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

La Fondation Ethos est membre fondateur et signataire du Code de déontologie de la prévoyance professionnelle suisse.

### 3.1.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, suite à la transformation de la Fondation d'investissement en Fondation classique, l'Assemblée générale dispose d'un rôle consultatif. L'Assemblée générale est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des nouveaux statuts de la Fondation. C'est le Conseil de Fondation qui est l'organe suprême.

Au cours de l'exercice 2006, l'Assemblée générale des membres de la Fondation s'est réunie en assemblée ordinaire le 1<sup>er</sup> juin 2006. A cette occasion, elle a notamment recommandé à l'unanimité au Conseil de fondation d'approuver les comptes 2005. Elle a également recommandé à l'unanimité de nommer au Conseil de fondation, pour un mandat d'une année, deux anciens membres (MM. Kaspar Müller et Jacques Zwahlen) et deux nouveaux candidats (Mme Colette Nova et M. Peter Gebhardt).

L'Assemblée générale a également pris note que le but de la Fondation a légèrement dû être adapté pour pouvoir obtenir le statut de fondation sans but lucratif et, le cas échéant, l'exonération fiscale pour cause d'utilité publique. Le nouvel article 3 des statuts stipule que :

« La Fondation a pour but de favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Pour orienter son activité, la Fondation adopte une Charte. Elle peut prendre des participations dans des sociétés qui ont pour but d'appliquer les principes de la Charte. »

Finalement, étant donné que le nouveau rôle du Conseil de fondation recoupe dorénavant les fonctions attribuées précédemment au Conseil consultatif (selon article 13 des statuts), l'Assemblée générale a recommandé à l'unanimité la suppression du Conseil consultatif (voir point 3.1.4 ci-dessous) et d'adapter les statuts en conséquence.

### 3.1.3 CONSEIL DE FONDATION

#### A. COMPOSITION

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006, suite à la transformation de la Fondation d'investissement en Fondation classique, les membres du Conseil de fondation sont nommés par cooptation pour des mandats d'une année et est rééligible, conformément à l'article 8 des statuts. L'Assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CIA - Genève et CPPIC – Genève) disposent d'office d'un représentant au sein du Conseil de fondation.

Conjointement avec le Conseil d'administration d'Ethos Services, le Conseil de fondation a formé un Bureau des Conseils, ainsi que deux commissions, respectivement la Commission gouvernement d'entreprise et la Commission gestion. Le Conseil de fondation est formé des membres suivants:

#### Jacques-André Schneider (1952), Président <sup>(a)</sup>

Jacques-André Schneider siège au Conseil de fondation d'Ethos depuis la création de la Fondation en 1997 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC) à Genève. Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CPPIC. Depuis 1998, Jacques-André Schneider est Président de la Fondation Ethos. Il est également Président d'Ethos Services depuis la création de la société en 2000.

Jacques-André Schneider est titulaire du brevet d'avocat, d'un Master et d'un Doctorat en droit de l'Université de Genève. Avocat indépendant, il est associé de l'étude genevoise Lachat Harari & Associés depuis 2000. Il est également chargé de cours à l'Université de Lausanne, Président du Conseil de la Caisse de prévoyance des Interprètes de Conférence. Auparavant, Jacques-André Schneider a été membre de la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle (1992–2003), membre du Conseil de la Fondation Renaissance PME (1997–1999), Vice-président du Conseil d'administration des Rentes

---

(a) Membre du Bureau des Conseils

(b) Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

(c) Membre de la Commission gestion

Genevoises (1993–2000). Jacques-André Schneider est auteur de nombreuses publications scientifiques et a participé à plusieurs Commissions fédérales d'experts dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

**Kaspar Müller (1952), Vice-président** <sup>(a)</sup> <sup>(b)</sup> <sup>(c)</sup>

Kaspar Müller est membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 1997 et Vice-président du Conseil de fondation depuis 2001. Depuis 2000, il est également vice-président du conseil d'administration d'Ethos Services.

Kaspar Müller a effectué des études de gestion d'entreprise à l'Université de Bâle, qu'il a terminées en 1979 avec une licence en sciences politiques. De 1980 à 1989, il a travaillé pour la Banque Sarasin & Cie à Bâle, dans les domaines de l'analyse financière, de la planification stratégique et du Corporate Finance. En 1990, il a fondé la compagnie Ellipson AG, une société de conseil spécialisée dans les stratégies durables. Depuis 2004, il est actif en tant qu'expert indépendant et effectue des mandats dans le cadre de Kaspar Müller Consulting. Kaspar Müller est notamment membre de la commission spécialisée RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes, Swiss-GAAP RPC) et président du Conseil d'administration de responsAbility Social Investment Services à Zurich. Il est l'auteur de diverses publications consacrées aux marchés financiers, à l'établissement des comptes, au gouvernement d'entreprise ainsi qu'au développement durable. Il participe fréquemment en tant qu'orateur à des manifestations sur ces thèmes.

**Heinz Achermann (1962), jusqu'au 1.6.2006**

Heinz Achermann a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 1999 à mai 2006 comme représentant de la Caisse de pension de Lucerne. Il a été élu au Conseil d'administration d'Ethos Services à l'assemblée générale 2006.

Heinz Achermann a suivi des études à la Höhere Wirtschafts- und Verwaltungsschule (HWV, Hautes études commerciales et administratives) à Horw, avec une spécialisation en comptabilité. Depuis 2002, il est en charge des investissements de la Caisse de pension de Lucerne. De 1994 à 1999, il exerçait la même fonction à la Caisse de pension du Canton de Lucerne (KPK). Le 1er janvier 2000, cette dernière a fusionné avec la caisse de pension des enseignants du Canton de Lucerne. Avant de rejoindre la KPK, Heinz Achermann travaillait comme conseiller en gestion d'entreprise (comptabilité et controlling) et comme réviseur auprès de la fiduciaire Visura Treuhand à Lucerne.

**Damien Bianchin (1959), jusqu'au 1.6.2006**

Damien Bianchin a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 2002 à mai 2006 en tant que représentant des Retraites Populaires à Lausanne. Il a été élu au Conseil d'administration d'Ethos Services à l'assemblée générale 2006.

Damien Bianchin est titulaire d'une licence HEC mention économie politique et d'un diplôme postgrade en économie politique de l'Université de Lausanne. Il a occupé diverses fonctions dans le domaine de la gestion institutionnelle auprès de la SBS et de la Banque Cantonale Vaudoise avant de rejoindre en 1996 la division financière des Retraites Populaires. De 1996 à 2000, il a été responsable du service des titres et depuis 2000 il assure la fonction de directeur, responsable de la division financière et membre de la direction des Retraites Populaires. Actuellement, Damien Bianchin est notamment administrateur de la société financière Défi Gestion, ainsi que du consultant institutionnel Coninco. En outre, il est membre de la Commission de placement de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) et du Comité du Groupement des institutions de prévoyance (GIP).

---

<sup>(a)</sup> Membre du Bureau des Conseils

<sup>(b)</sup> Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

<sup>(c)</sup> Membre de la Commission gestion

**Claude-Victor Comte (1946), jusqu'au 1.6.2006**

Claude-Victor Comte a été membre du Conseil de fondation d'Ethos de 1999 à mai 2006 en tant que représentant de la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du canton de Genève (CIA). Il a été élu au Conseil d'administration d'Ethos Services à l'assemblée générale 2006.

Licencié en droit de l'Université de Genève, Claude-Victor Comte est Directeur de la Caisse de prévoyance CIA depuis 1998. Auparavant, il a occupé diverses fonctions au sein de l'Administration du Canton de Genève, en particulier celle de directeur général adjoint de l'action sociale au sein du Département de l'Action sociale et de la santé publique. Claude-Victor Comte est notamment membre du Conseil d'administration des Rentes Genevoises, et du Conseil de fondation de la Caisse de retraite de l'Orchestre de la Suisse-romande. Il est également vice-président de la Commission «caisses publiques» de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP).

**Pierre-André Dumont (1944) <sup>(c)</sup>**

Pierre-André Dumont siège au Conseil de fondation d'Ethos depuis la création de la Fondation en 1997 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du canton de Genève (CIA). Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CIA.

Pierre-André Dumont, docteur es sciences économiques et sociales, est professeur adjoint à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. En particulier, il donne des cours sur la finance d'entreprise, la finance de marché et les instruments dérivés. Il est auteur de plusieurs ouvrages et de nombreuses publications notamment dans le domaine de la gestion financière, de l'évaluation des obligations, ainsi que de l'évaluation des options sur actions. Pierre-André

Dumont est membre du Comité et de diverses commissions de la Caisse de prévoyance CIA.

**Peter Gebhardt (1940), depuis le 1.6.2006 <sup>(b)</sup>**

Peter Gebhardt a été élu au Conseil de fondation d'Ethos en juin 2006. Auparavant, il a été membre du Conseil d'administration d'Ethos Services en 2005 et du Conseil consultatif de la Fondation Ethos de 2001 à 2004.

Ingénieur diplômé en machines de l'Ecole Polytechnique de Zürich, Peter Gebhardt est également titulaire d'un MBA de l'Université de Stanford. Au cours de sa carrière, il a occupé successivement diverses fonctions au sein du groupe industriel Sulzer. Il a notamment été en charge de la recherche et du développement de Sulzer Rüti, la branche textile du groupe. De 1995 à 2000, il a été responsable du «Corporate Quality and Environment» du groupe Sulzer. Depuis 2001, Peter Gebhardt est conseiller indépendant en développement durable. Il est membre du Conseil de R.I.O. IMPULS à Lucerne.

**Colette Nova (1961), depuis le 1.6.2006**

Colette Nova a été élue au Conseil de fondation en juin 2006. Auparavant, elle a été membre du Conseil consultatif d'Ethos de 1997 à 2006.

Licenciée en droit de l'Université de Genève, Colette Nova a débuté sa carrière comme juriste au sein de l'administration fédérale (OFIAMT). Depuis 1995, elle est secrétaire dirigeante de l'Union Syndicale Suisse (USS) en charge des dossiers liés aux assurances sociales. Colette Nova est représentante de l'USS, notamment au sein du Conseil d'administration du Fonds de compensation de l'AVS et du Conseil de fondation du Fonds de garantie LPP. Elle est également Vice-présidente du Conseil d'administration de la Caisse Nationale d'Accidents, ainsi que membre des commissions fédérales AVS-AI et LPP.

---

<sup>(a)</sup> Membre du Bureau des Conseils

<sup>(b)</sup> Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

<sup>(c)</sup> Membre de la Commission gestion

**Jacques Zwahlen (1956)**

Jacques Zwahlen est membre du Conseil de fondation d'Ethos depuis 1997. Il y représente la Caisse de pension paritaire de Charles Veillon SA.

Jacques Zwahlen est licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève. Depuis 1994, d'abord en tant que directeur général, puis comme administrateur délégué, il dirige la société Veillon Immobilière SA, ex Charles Veillon SA. Jacques Zwahlen est également membre de la Commission de placement de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois). En outre, il a été membre de l'Assemblée Constituante Vaudoise de 1999 à 2002 et du Comité de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie (CVCI) de 1998 à 2006.

**B. ACTIVITÉ**

Le Conseil de fondation s'est réuni en 2006 à 6 reprises, dont 3 fois en séance commune avec le Conseil d'administration d'Ethos Services. Le Bureau des Conseils a tenu, quant à lui, 6 séances. La Commission gouvernement d'entreprise et la commission gestion ont été créées en novembre 2006. Seule la Commission gouvernement d'entreprise a eu une séance en 2006.

La participation individuelle aux séances a été la suivante :

	Conseil Fondation	Bureau	Com.ouv. entreprise
Jacques-André Schneider	4	6	-
Kaspar Müller	6	6	1
Heinz Achermann <sup>(1)</sup>	2	-	-
Damien Bianchin <sup>(1)</sup>	2	-	-
Claude-Victor Comte <sup>(1)</sup>	1	-	-
Pierre-André Dumont	6	-	-
Peter Gebhardt <sup>(2)</sup>	4	-	1
Colette Nova <sup>(2)</sup>	4	-	-
Jacques Zwahlen	6	-	-
<b>Total de séances</b>	<b>6 <sup>(3)</sup></b>	<b>6</b>	<b>1</b>

<sup>(1)</sup> Jusqu'au 1.6.2006

<sup>(2)</sup> A partir du 1.6.2006

<sup>(3)</sup> Deux séances jusqu'au 1.6.2006 et quatre séances à partir du 1.6.2006

Tout au long de l'année, le Conseil de fondation a régulièrement été informé par la Direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle tenue conjointement avec le Conseil d'administration d'Ethos Services, a notamment permis de revoir et de préciser les objectifs du groupe Ethos à moyen et long terme.

**C. HONORAIRES DU CONSEIL**

Les honoraires du Conseil de fondation d'Ethos et du Conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés conjointement par les deux instances. Le système d'honoraires du Conseil de fondation a été modifié à partir du deuxième semestre pour tenir compte du fait que toutes les activités commerciales du groupe Ethos ont été transférées à la société Ethos Services.

**Honoraires versés jusqu'au 30.6.2006**

CHF 6'000.- d'indemnité annuelle de base à laquelle s'ajoutent CHF 1'500.- par jour de séance à laquelle le membre a participé. Le président reçoit une indemnité forfaitaire annuelle de CHF 7'500.-.

**Honoraires versés à partir du 1.7.2006**

CHF 1'000.- par jour de séance à laquelle le membre a participé. Le Président ne reçoit pas d'indemnité supplémentaire.

**Honoraires 2006**

Pour l'exercice 2006, les membres du Conseil de fondation ont reçu les honoraires suivants :

Jacques-André Schneider	CHF 13'250.-
Kaspar Müller	CHF 15'750.-
Heinz Achermann	CHF 7'000.-
Damien Bianchin	CHF 7'000.-
Claude-Victor Comte <sup>(1)</sup>	CHF 5'500.-
Pierre-André Dumont <sup>(1)</sup>	CHF 12'500.-
Peter Gebhardt	CHF 6'000.-
Colette Nova	CHF 5'500.-
Jacques Zwahlen	CHF 12'500.-

<sup>(1)</sup> Les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du Conseil est le représentant.

### 3.1.4 CONSEIL CONSULTATIF

#### A. ACTIVITÉ

Suite à la transformation de la Fondation d'investissement Ethos en Fondation classique au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Fondation Ethos se concentre dorénavant selon ses statuts sur un but idéal, en l'occurrence de "favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise". A la suite de cette restructuration, le Conseil de fondation d'Ethos a été amené à revoir son rôle et ses activités. En l'occurrence, il voit dorénavant ses fonctions comme suit :

- Concevoir des activités à but idéal dans le domaine de l'investissement socialement responsable, en particulier organiser des séminaires style « Ethos Day », encourager la publication de recherches, etc.
- Assurer la pertinence de la Charte d'Ethos, ainsi que des thèmes directeurs en matière de critères de gestion extra-financiers, d'exercice des droits de vote, ainsi que de dialogue avec les sociétés.
- Analyser le rapport d'activité de la société Ethos Services et vérifier que les principes de la Charte soient respectés.

Le nouveau rôle du Conseil de fondation recoupe ainsi les fonctions attribuées par le passé au Conseil consultatif (selon article 13 des statuts). C'est pourquoi, sur proposition du Conseil de fondation, l'Assemblée générale tenue le 1<sup>er</sup> juin 2006 a émis la recommandation de supprimer le Conseil consultatif, le rôle de ce dernier étant maintenant de fait déjà assuré à travers les nouvelles attributions du Conseil de fondation.

Le Conseil consultatif n'a pas tenu de séance au cours de la période du 1.1.2006 jusqu'à sa dissolution.

#### B. COMPOSITION

Jusqu'à sa dissolution le 1<sup>er</sup> juin 2006, le Conseil consultatif était composé des personnalités suivantes:

##### Paola Ghillani

Présidente, Paola Ghillani & Friends SA, Zürich.

##### René Longet

Président d'Equiterre, partenaire pour le développement durable, Genève.

##### Alberto Martinelli

Professeur de sciences politiques et conseiller en communication sociale des entreprises, Université de Milan, Milan.

##### Colette Nova

Secrétaire dirigeante de l'Union Syndicale Suisse, Berne.

### 3.1.5 DIRECTION ET ADMINISTRATION

#### A. COMPOSITION DE LA DIRECTION

La Direction est composée de trois membres, dont un directeur et un directeur-adjoint.

##### Dominique Biedermann (1958), Directeur

Dominique Biedermann est le directeur de la Fondation Ethos depuis 1998 et de la société Ethos Services SA depuis sa création en 2000.

En 1989, Dominique Biedermann a obtenu le titre de docteur es sciences économiques de l'Université de Genève. Sa thèse de doctorat portait sur le comportement des taux d'intérêt réels dans un environnement international en régime de changes flexibles. En 1991, Dominique Biedermann a rejoint la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA) en tant que directeur-adjoint, puis comme directeur de 1994 à 1998. A ce titre, il a participé en 1997 à la création de la Fondation Ethos dont il a été le premier président jusqu'au mois d'août 1998, puis par la suite le Directeur. Dominique Biedermann est membre de la commission de rédaction suisse-romande des Editions Prévoyance Professionnelle et Assurances Sociales à Lucerne. Il est également membre de la commission de contrôle de l'Action de Carême de l'Eglise catholique de Suisse. Dominique Biedermann est régulièrement invité comme Chargé d'enseignement dans le domaine du gouvernement d'entreprise et des investissements socialement responsables, notamment aux Universités de Genève et de Lucerne, à l'IFZ Institut für Finanzdienstleistung à Zoug, ainsi qu'au CERAM European School of Business à Nice.

##### Jean Laville (1958), Directeur-adjoint

Jean Laville occupe la fonction de directeur adjoint de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2002.

Jean Laville a obtenu en 1980 une licence en sciences économiques, mention économie politique, de l'Ecole des HEC de Lausanne. Après avoir collaboré à plusieurs programmes de recherche pour le Fonds national suisse de la recherche scientifique, Jean Laville a suivi le programme de doctorat de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales à Genève. Simultanément, il a assumé des enseignements d'économie politique, d'économie internationale et de finance, en tant qu'assistant au Département d'économie politique de l'Université de Genève. De 1988 à 2002, Jean Laville a occupé la fonction de gérant de fortune à la Banque Pictet & Cie à Genève. En tant que directeur-adjoint du service quantitatif du Département de gestion institutionnelle, il était responsable de la gestion quantitative de grands clients institutionnels. Depuis 1998, Jean Laville a développé le concept de gestion avec des critères de développement durable de la Banque Pictet & Cie et a assuré la gestion de ce type de portefeuilles spécialisés.

#### **Urs Holliger (1951), membre de la Direction à partir du 1.12.2006**

Urs Holliger est membre de la Direction de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis décembre 2006. Il dirige le bureau de représentation d'Ethos à Zürich.

Urs Holliger est titulaire du diplôme d'employé de banque et d'une maturité de type C. Il a également obtenu le diplôme pour la formation et l'encadrement de personnel décerné par l'Institut de psychologie appliquée de Zürich. Finalement, il est au bénéfice du diplôme de formation continue en management de l'Université de Zürich. De 1990 à 1997, Urs Holliger a occupé la fonction de chef de projet au sein de l'unité de formation interne de grandes banques, notamment l'UBS. Puis, de 1997 à 2006, il a été membre de la Direction de la Fondation d'investissement Swisscanto à Zürich. Dans cette fonction, il a notamment été chargé de la distribution, de la communication et du marketing liés aux investissements socialement responsables, aussi bien pour la clientèle institutionnelle du 2<sup>e</sup> pilier, que pour la clientèle privée du 3<sup>e</sup> pilier.

## **B. FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION**

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services. La Fondation Ethos lui verse CHF 16'000.- par année pour les frais

administratifs et CHF 8'000.- pour les frais de loyer. Par ailleurs, Ethos Services a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire de CHF 50'000.- par année.

### **3.1.6 PARTICIPATIONS**

La Fondation Ethos possède la totalité de la société Ethos Services dont le siège est à Genève (voir 3.2 ci-dessous). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend non seulement ses propres comptes, mais également les comptes d'Ethos Services, ainsi que les comptes consolidés du Groupe.

La société Ethos Services a été créée en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Ethos Services est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables (ISR). Elle offre des fonds et des mandats gérés avec des critères de développement durable, un service d'analyse des assemblées générales d'actionnaires et d'assistance pour l'exercice des droits de vote, ainsi qu'un programme de dialogue avec les entreprises.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

### **3.1.7 ORGANE DE RÉVISION**

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de sa société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par PricewaterhouseCoopers à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel.

En 2006, les honoraires de révision se sont montés à CHF 4'000.- pour les comptes de la Fondation, à CHF 11'000.- pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 2'000.- pour les comptes consolidés. PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler l'assujettissement d'Ethos Services à la Loi sur le blanchiment d'argent (LBA) pour des honoraires de CHF 2'000.-.

## 3.2 ETHOS SERVICES

### 3.2.1 POLITIQUE D'INFORMATION

La société Ethos Services a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles en français et en allemand sur son site internet [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch), ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante:

**Siège :**

2 Place Cornavin  
Case postale, 1211 Genève 1  
Tél. +41(0)22 716 15 55  
Fax +41(0)22 716 15 56  
[info@ethosfund.ch](mailto:info@ethosfund.ch)

**Bureau de Zürich (à partir du 1.12.2006) :**

Gessnerallee 32  
8001 Zürich  
Tél. +41(0)44 210 02 22  
Fax +41(0)44 210 02 21  
[info@ethosfund.ch](mailto:info@ethosfund.ch)

Ethos publie trimestriellement la newsletter **Ethos Quarterly** dont l'objectif est d'informer sur l'actualité dans le domaine des investissements socialement responsables et de l'actionnariat actif. Cette nouvelle publication est complétée par Ethos **Investment Focus** qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services. A partir de son site internet, Ethos offre également la possibilité de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

Les segments du fonds de placement institutionnel Ethos, ainsi que le fonds de placement Pictet-Ethos (CH) Swiss Sustainable Equities sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur le site internet [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch), ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ».

### 3.2.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire d'Ethos Services a eu lieu le 12 avril 2006. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du Conseil d'administration ont été acceptés. Peter Gebhardt ne s'est pas présenté à réélection étant donné qu'il était proposé comme nouveau membre du Conseil de fondation d'Ethos à l'assemblée générale de la Fondation du 1.6.2006. Les 3 autres membres du Conseil ont été réélus pour un mandat d'une année. Trois nouveaux membres, Heinz Achermann, Damien Bianchin et Claude-Victor Comte, membres du Conseil de fondation d'Ethos jusqu'au 1.6.2006 ont été élus pour un mandat d'une année.

### 3.2.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### A. COMPOSITION

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Conjointement avec le Conseil de fondation d'Ethos, le Conseil d'administration a formé un Bureau des Conseils, ainsi que deux commissions, respectivement la Commission Gouvernement d'entreprise et la Commission Gestion. Le Conseil d'administration est formé des membres suivants:

**Jacques-André Schneider (1952), Président** <sup>(a)</sup>

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.3

**Kaspar Müller (1952), Vice-président** <sup>(a) (b) (c)</sup>

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.3

**Heinz Achermann (1962), depuis le 12.4.2006** <sup>(b)</sup>

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.3

**Damien Bianchin (1959), depuis le 12.4.2006** <sup>(c)</sup>

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.3

---

<sup>(a)</sup> Membre du Bureau des Conseils

<sup>(b)</sup> Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

<sup>(c)</sup> Membre de la Commission gestion

**Claude-Victor Comte (1946), depuis le 12.4.2006**

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.3

**Peter Gebhardt (1940), jusqu'au 12.4.2006**

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.3

**René Sieber (1955) <sup>(c)</sup>**

René Sieber a été élu en 2002 comme membre indépendant du Conseil d'administration d'Ethos Services. René Sieber est docteur en sciences économiques de l'Université de Genève. Il est directeur-fondateur et président de Dynagest SA, une société de gestion de fortune spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative, créée en 1993. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service des comptes institutionnels. Actuellement, René Sieber est aussi Vice-président du conseil d'administration de Portailprivé SA, une société de gestion fortune indépendante. Il est également Chargé de cours en finances à HEC-Université de Genève et auprès du Centre de Formation des Professionnels de l'investissement (CFPI).

**B. ACTIVITÉS DU CONSEIL**

Le Conseil d'administration s'est réuni en 2006 à 5 reprises, dont 3 fois en séance commune avec le Conseil de fondation d'Ethos. Le Bureau des Conseils a tenu, quant à lui, 6 séances. La Commission gouvernement d'entreprise et la Commission gestion ont été créées en novembre 2006. Seule la Commission gouvernement d'entreprise a eu une séance en 2006.

La participation individuelle aux séances a été la suivante :

	Conseil d'admin.	Bureau	Com. gouv. entreprise
Jacques-André Schneider	5	6	-
Kaspar Müller	5	6	1
Heinz Achermann <sup>(2)</sup>	3	-	1
Damien Bianchin <sup>(2)</sup>	1	-	-
Claude-Victor Comte <sup>(2)</sup>	2	-	-
Peter Gebhardt <sup>(1)</sup>	2	-	-
René Sieber	5	-	-
Total	5 <sup>(3)</sup>	6	1

<sup>(1)</sup> Jusqu'au 12.4.2006

<sup>(2)</sup> A partir du 12.4.2006

<sup>(3)</sup> Deux séances jusqu'au 12.4.2006 et trois séances à partir du 12.4.2006

Tout au long de l'année, le Conseil d'administration a régulièrement été informé par la Direction de l'évolution des activités de la société. Le Conseil a notamment décidé du lancement de deux nouveaux segments au sein du Fonds de placement institutionnel Ethos, à savoir le segment « Equities Europe Indexed, Corporate Governance » le 28.3.2006 et le segment « Equities Pacific » le 1.9.2006. Depuis cette date, le Fonds de placement institutionnel Ethos compte 9 segments.

La séance stratégique annuelle tenue conjointement avec le Conseil de fondation d'Ethos, a notamment permis de revoir et de préciser les objectifs du groupe Ethos à moyen et long terme.

<sup>(a)</sup> Membre du Bureau des Conseils

<sup>(b)</sup> Membre de la Commission gouvernement d'entreprise

<sup>(c)</sup> Membre de la Commission gestion

### C. HONORAIRES DU CONSEIL

Les honoraires du Conseil d'administration d'Ethos Services et du Conseil de fondation d'Ethos ont été fixés conjointement par les deux instances. Le système d'honoraires du Conseil d'administration a été modifié à partir du deuxième semestre pour tenir compte de la responsabilité accrue engendrée par le transfert de toutes les activités commerciales du groupe Ethos à la société Ethos Services.

#### Honoraires versés jusqu'au 30.6.2006

CHF 1'000.- d'indemnité annuelle de base à laquelle s'ajoutent CHF 1'000.- par jour de séance à laquelle le membre a participé. Le Président ne reçoit pas d'indemnité supplémentaire.

#### Honoraires versés à partir du 1.7.2006

CHF 6'000.- d'indemnité annuelle de base, à laquelle s'ajoutent CHF 1'000.- par jour de séance à laquelle le membre a participé. Le président reçoit une indemnité forfaitaire annuelle de CHF 12'000.- .

#### Honoraires 2006

Pour l'exercice 2006, les membres du Conseil d'administration ont reçu les honoraires suivants :

Jacques-André Schneider	CHF 12'600.-
Kaspar Müller <sup>(1)</sup>	CHF 9'175.-
Heinz Achermann	CHF 6'825.-
Damien Bianchin	CHF 4'325.-
Claude-Victor Comte <sup>(2)</sup>	CHF 5'250.-
Peter Gebhardt	CHF 2'375.-
René Sieber	CHF 8'700.-

<sup>(1)</sup> Kaspar Müller a également assuré pour Ethos Services un mandat de conseil stratégique dont les honoraires se sont élevés à CHF 60'000.- . Ce mandat a notamment permis d'accompagner l'évolution stratégique des relations avec les différents partenaires externes, de préparer la journée stratégique du Conseil d'administration, ainsi que de soutenir les activités de dialogue avec les sociétés, de communication et de marketing.

<sup>(2)</sup> Les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du Conseil est le représentant.

### 3.2.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION

#### A. COMPOSITION DE LA DIRECTION

La Direction d'Ethos Services est composée de la même manière que pour la Fondation Ethos (voir 3.1.5).

### B. FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION

La Direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Depuis 2006, les activités commerciales du groupe Ethos étant assurées entièrement par Ethos Services, l'ensemble des collaborateurs du Groupe sont dorénavant employés par Ethos Services. En fin d'exercice, la société occupait 10 collaboratrices et collaborateurs (trois femmes et sept hommes) pour 9.4 postes de travail. Pendant la période des assemblées générales d'actionnaires, deux stagiaires et une collaboratrice administrative à temps partiel ont été engagés pour renforcer l'équipe corporate governance.

Le Conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que le salaire des membres de la Direction. Pour l'exercice 2006, le montant des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 1'261'081.- . Le Directeur est la personne la mieux rémunérée ; il a reçu une rémunération totale de CHF 296'238.- (rémunération fixe), inchangée par rapport à l'année précédente. L'échelle des traitements (hors stagiaires) appliquait un ratio de 2.2 entre la rémunération du Directeur et la moyenne des salaires des autres personnes.

Tous les collaborateurs se sont engagés à respecter le Code de déontologie de la prévoyance professionnelle suisse (2000), ainsi que les Principes de conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

### 3.2.5 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes d'Ethos Services, ainsi que ceux de la Fondation Ethos, est assurée par PricewaterhouseCoopers à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel.

En 2006, les honoraires de révision se sont montés à CHF 11'000.- pour les comptes d'Ethos Services, à CHF 4'000.- pour les comptes de la Fondation et à CHF 2'000.- pour les comptes consolidés. PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler l'assujettissement d'Ethos Services à la Loi sur le blanchiment d'argent (LBA) pour des honoraires de CHF 2'000.- .

## 4. RESULTATS 2006

### 4.1 COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

La somme de bilan s'élève à CHF 1'460'756.- au 31.12.2006, en fort recul par rapport à l'exercice précédent (CHF 2'644'869.-). En effet, la Fondation n'avait plus d'activités commerciales en 2006 et n'a donc plus eu de rabais à reverser en fin d'année aux détenteurs de parts des fonds Ethos. Il est à relever que la réserve légale s'élève à CHF 1'300'000.- au 31.12.2006, dont CHF 1'000'000.- est immobilisé dans le capital de la société Ethos Services.

Le compte de profits et pertes pour 2006 présente une perte de CHF 138'049.- (excédent de CHF 215'324.- en 2005). Le déficit des comptes de la Fondation est dû au fait que la Fondation ne disposait quasiment pas de recettes en 2006. En effet, depuis cet exercice, les revenus des activités commerciales ont été générés entièrement par Ethos Services. Au sein des charges, les honoraires du Conseil de fondation restent encore relativement élevés, car le nouveau système d'honoraires n'est entré en vigueur qu'au deuxième semestre 2006, soit après l'AG du 1.6.2006. La rubrique « Frais administratifs » correspond notamment aux frais de secrétariat, à la publication du rapport annuel ainsi qu'aux cotisations aux différentes associations dont Ethos fait partie (voir point 2.1.2 ci-dessus).

La perte de l'exercice 2006 est entièrement couverte par le report de l'exercice précédent. Le résultat se présente donc ainsi :

<b>Perte de l'exercice 2006</b>	<b>(CHF 138'049.-)</b>
<b>Report de l'exercice précédent</b>	<b><u>CHF 169'593.-</u></b>
<b>Report compte à nouveau</b>	<b>CHF 31'544.-</b>

En principe, les comptes 2007 de la Fondation Ethos devraient être à l'équilibre, étant donné que les bons résultats d'Ethos Services en 2006 permettent de verser un dividende de CHF 120'000.- à la Fondation en 2007. Par ailleurs, en 2007 la provision pour 10<sup>ème</sup> anniversaire de CHF 50'000.- pourra être utilisée pour les festivités prévues à cet occasion. Finalement, la Fondation peut également compter sur un versement d'Ethos Services de CHF 50'000.- par année au titre de droit d'utilisation de la marque Ethos.

### 4.2 COMPTES D'ETHOS SERVICES

Depuis 2006, l'ensemble des activités commerciales du groupe Ethos est assuré par Ethos Services. Ceci a conduit à augmenter la somme de bilan de CHF 1'639'387.- à CHF 1'991'301.-. Le poste "Débiteurs" correspond aux frais de gestion et aux honoraires des services de gouvernement d'entreprise du 4<sup>ème</sup> trimestre 2006 qui sont dus, mais qui n'ont été versés qu'en janvier 2007.

L'exercice 2006 dégage un bénéfice de CHF 337'319.-. Ce résultat est obtenu après dissolution de CHF 50'000.- de provision pour développement informatique, ainsi que de CHF 50'000.- de la provision pour développement marketing. L'excédent ne peut pas être comparé à celui de l'exercice précédent étant donné le changement d'organisation ayant eu lieu en janvier 2006.

Les produits « Commissions de gestion » ont fortement augmenté, car ils comprennent depuis 2006 l'ensemble des commissions de gestion touchées par Ethos sur ses fonds de placement.

En 2006, l'origine des revenus se présente comme suit :

- Commissions de gestion (fonds et mandats) = 83%
- Honoraires mandats de conseil = 15%
- Autres revenus = 2%

Du côté des charges, les salaires représentent la totalité des salaires versés aux collaborateurs, étant donné qu'Ethos Services a repris l'ensemble des collaborateurs depuis 2006. Les charges de consultants comprennent à la fois les frais pour les achats d'analyses auprès des partenaires, ainsi que les frais pour les mandats d'assistance en matière de communication et médias.

L'Assemblée générale d'Ethos Services du 30.4.2007 a décidé de la répartition suivante du résultat :

<b>Bénéfice de l'exercice 2006</b>	<b>CHF 337'319.-</b>
<b>Report de l'exercice précédent</b>	<b><u>CHF 84'417.-</u></b>
<b>Total à disposition</b>	<b>CHF 421'736.-</b>
<b>Attribution à la Réserve générale</b>	<b>CHF 100'000.-</b>
<b>Dividende à la Fondation Ethos</b>	<b><u>CHF 120'000.-</u></b>
<b>Report compte à nouveau</b>	<b>CHF 201'736.-</b>

Après attribution, la Réserve générale d'Ethos Services s'élève ainsi à CHF 250'000.-. Le capital de la société se monte, quant à lui, à CHF 1'000'000.-.

### 4.3 COMPTES CONSOLIDÉS

La somme de bilan consolidée entre la Fondation Ethos et Ethos Services s'élève au 31 décembre 2006 à CHF 2'432'422.- en baisse notable depuis l'année précédente (CHF 3'277'055.-). Cela est dû au changement de comptabilisation des rabais de frais de gestion à verser en fin d'exercice. En effet, depuis 2006 ces rabais n'apparaissent plus au bilan en fin d'exercice, étant donné qu'ils sont immédiatement déduits en cours d'année par la banque dépositaire qui prend directement en charge leur versement aux bénéficiaires.

Le compte de profits et pertes consolidé présente un excédent de CHF 199'270.-, ceci après dissolution de CHF 100'000.- de provisions dans Ethos Services (voir point 4.2). Ce résultat est en léger recul par rapport à 2005 (CHF 252'712.-). Il est intéressant de relever que les produits (CHF 2'758'864.-), aussi bien que les charges (CHF 2'559'594.-) ont baissé de plus de 20% par rapport à l'année précédente. La baisse des produits est une conséquence de la restructuration des fonds et du changement de partenariat bancaire intervenu au début de 2006. La réduction simultanée des charges est essentiellement la conséquence d'une réduction des frais de consultants, d'une compression des frais administratifs et du fait que le poste de senior marketing officer soit resté vacant une grande partie de l'année.

## 5. RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION

### 5.1 COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

**Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de Ethos Fondation suisse pour un développement durable, Genève**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels figurant aux pages 20 à 23 (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe) de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernellet  
Réviseur responsable

Michel Plaindoux

Genève, le 4 avril 2007

## 5.2 COMPTES D'ETHOS SERVICES SA

### Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de l'actionnaire d'Ethos Services, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels figurant aux pages 24 à 27 (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de Ethos Services SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernellet  
Réviseur responsable

Michel Plaidoux

Genève, le 4 avril 2007

## 5.3 COMPTES CONSOLIDÉS

### Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de Ethos Fondation suisse pour un développement durable, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels consolidés figurant aux pages 28 à 31 (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe) de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels consolidés sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Christophe Pernellet  
Réviseur responsable

Michel Plaidoux

Genève, le 4 avril 2007

## B. COMPTES

### 6. COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

#### BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
Liquidités	312'548.66	1'356'394.55
Débiteurs	2'221.99	1'747.20
C/c Ethos Services SA	19'634.80	0.00
Actifs transitoires	0.00	14'715.15
<b>Actif circulant</b>	<b>334'405.45</b>	<b>1'372'856.90</b>
Dépôt de garantie	0.00	1'093.70
Participation et titres à long terme	1'126'350.22	1'250'219.20
Mobilier et installations	0.00	20'698.90
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1'126'350.22</b>	<b>1'272'011.80</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1'460'755.67</b>	<b>2'644'868.70</b>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers et passifs transitoires	29'211.45	220'079.35
C/c Ethos Services SA	0.00	7'200.56
Rabais à reverser	0.00	847'995.75
Provision 10ème anniversaire	50'000.00	50'000.00
<b>Fonds étrangers</b>	<b>79'211.45</b>	<b>1'125'275.66</b>
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Réserve générale	1'300'000.00	1'100'000.00
Résultat au bilan	31'544.22	369'593.04
<b>Fonds propres</b>	<b>1'381'544.22</b>	<b>1'519'593.04</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1'460'755.67</b>	<b>2'644'868.70</b>

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Commissions de gestion brutes	0.00	3'314'786.39
./. Rabais selon barèmes	0.00	(848'769.40)
Commissions de gestion nettes	0.00	2'466'016.99
Autres revenus	56'736.55	18'053.59
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>56'736.55</b>	<b>2'484'070.58</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	752.20	1'294'619.11
Organes	97'993.60	153'713.95
Consultants	14'133.30	362'540.65
Frais administratifs	76'206.27	578'172.20
Variation nette des provisions	0.00	(120'299.00)
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>189'085.37</b>	<b>2'268'746.91</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>(132'348.82)</b>	<b>215'323.67</b>
Impôts de l'exercice	5'700.00	0.00
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>(138'048.82)</b>	<b>215'323.67</b>
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	169'593.04	154'269.37
<b>RESULTAT AU BILAN</b>	<b>31'544.22</b>	<b>369'593.04</b>

## 6. COMPTES DE LA FONDATION ETHOS (SUITE)

### TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
(Perte)/bénéfice de l'exercice	(138'048.82)	215'323.67
Variations non-opérationnelles :		
Revenus sur titres	(1'093.65)	(2.00)
Variation sans incidence sur les liquidités :		
Variation nette provisions diverses	0.00	(120'299.00)
Variation provision sur titres à long terme	(44.95)	(69.20)
Résultat sur vente de titres	(5'289.17)	0.00
Bénéfice sur vente matériel informatique	0.00	(1'044.25)
Amortissements	0.00	8'502.71
	<u>(144'476.59)</u>	<u>102'411.93</u>
Variation de l'actif circulant net :		
(Diminution)/augmentation des débiteurs	(474.79)	285'391.29
Diminution des actifs transitoires	14'715.15	3'636.08
(Diminution) / augmentation C/c Ethos Services SA	(26'835.36)	29'375.30
(Dim.)/augm. des créanciers et passifs transitoires	(190'867.90)	110'289.65
(Diminution)/augmentation des rabais à reverser	(847'995.75)	214'906.00
<b>Flux de fonds provenant de l'activité commerciale</b>	<u>(1'195'935.24)</u>	<u>746'010.25</u>
Augmentation/(diminution) du dépôt de garantie	1'093.70	(18.80)
Acquisition immobilisation corporelle	0.00	(20'687.05)
Cession immobilisation corporelle	20'698.90	3'679.25
Augmentation capital-actions de Ethos Services SA	0.00	(900'000.00)
Acquisition de titres	(79'945.15)	0.00
Cession de titres	209'148.25	30'300.00
Revenus sur titres	1'093.65	2.00
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<u>152'089.35</u>	<u>(886'724.60)</u>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité financière</b>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
<b>Diminution des liquidités</b>	<u>(1'043'845.89)</u>	<u>(140'714.35)</u>
Liquidités en début d'exercice	1'356'394.55	1'497'108.90
Liquidités en fin d'exercice	312'548.66	1'356'394.55
Diminution des liquidités	(1'043'845.89)	(140'714.35)

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2006

---

- 1) A l'actif du bilan 2006, la rubrique "Participations et titres à long terme" comprend:  
 - CHF 1'000'000.00 : Participation dans la société Ethos Services (totalité du capital), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise.  
 - CHF 126'350.22 : Portefeuille de titres détenus à long terme.
- 2) La Fondation Ethos a accordé un cautionnement solidaire de CHF 120'000.- (2005: CHF 120'000.-) envers Ethos Services pour une ligne de crédit obtenue par cette dernière auprès d'un établissement bancaire. Cette ligne de crédit n'était pas utilisée au 31 décembre 2006 et 2005.
- 3) Dette en faveur d'institution de prévoyance 2006: CHF 0.00 (2005: CHF 14'201.50).

## PROPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN

---

	2006	2005
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	(138'048.82)	215'323.67
Report de l'exercice précédent	169'593.04	154'269.37
<b>Solde bénéficiaire à disposition</b>	<b>31'544.22</b>	<b>369'593.04</b>
Attribution à la réserve générale	0.00	200'000.00
Report du solde sur nouvel exercice	31'544.22	169'593.04
<b>Résultat au bilan</b>	<b>31'544.22</b>	<b>369'593.04</b>

## 7. COMPTES D'ETHOS SERVICES SA

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
Liquidités	100'227.30	1'142'821.30
Placements en banque à terme	700'000.00	0.00
Débiteurs	937'327.75	447'490.84
C/c Ethos Fondation	0.00	7'200.56
Actifs transitoires	15'526.75	19'900.95
<b>Actif circulant</b>	<b>1'753'081.80</b>	<b>1'617'413.65</b>
Dépôts de garantie	22'028.30	21'973.50
Titres à long terme	204'962.90	0.00
Mobilier et installations	11'228.05	0.00
<b>Actif immobilisé</b>	<b>238'219.25</b>	<b>21'973.50</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1'991'301.05</b>	<b>1'639'387.15</b>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers et passifs transitoires	349'930.24	195'733.15
C/c Ethos Fondation	19'634.80	0.00
Rabais à reverser	0.00	59'236.98
Provision pour développements informatiques	50'000.00	100'000.00
Provision pour développement marketing	0.00	50'000.00
<b>Fonds étrangers</b>	<b>419'565.04</b>	<b>404'970.13</b>
Capital-actions	1'000'000.00	1'000'000.00
Réserve générale	150'000.00	100'000.00
Résultat au bilan	421'736.01	134'417.02
<b>Fonds propres</b>	<b>1'571'736.01</b>	<b>1'234'417.02</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1'991'301.05</b>	<b>1'639'387.15</b>

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Commissions de gestion brutes	2'560'148.73	849'841.53
./. Prestations mandats de gestion	(238'826.02)	(226'576.98)
Commissions de gestion nettes	2'321'322.71	623'264.55
Honoraires mandats de conseil	409'697.86	411'157.76
Autres revenus	46'474.66	47'556.21
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2'777'495.23</b>	<b>1'081'978.52</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1'521'916.45	476'861.70
Organes	59'777.85	32'873.60
Consultants	198'980.10	145'412.45
Frais administratifs	679'032.99	255'289.69
Dotation provision	(100'000.00)	90'000.00
<b>Sous-total des charges</b>	<b>2'359'707.39</b>	<b>1'000'437.44</b>
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>417'787.84</b>	<b>81'541.08</b>
Impôt des exercices antérieurs	(4'201.15)	(5'737.35)
Impôt de l'exercice	84'670.00	49'890.00
<b>Bénéfice de la période</b>	<b>337'318.99</b>	<b>37'388.43</b>
<b>Bénéfice reporté de l'exercice précédent</b>	<b>84'417.02</b>	<b>97'028.59</b>
<b>RESULTAT AU BILAN</b>	<b>421'736.01</b>	<b>134'417.02</b>

## 7. COMPTES D'ETHOS SERVICES SA (SUITE)

### TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
Bénéfice de l'exercice	337'318.99	37'388.43
Variation sans incidence sur les liquidités :		
Variation nette provisions diverses	(100'000.00)	90'000.00
Amortissements	14'872.30	0.00
	<u>252'191.29</u>	<u>127'388.43</u>
Variation de l'actif circulant net :		
Augmentation des débiteurs	(489'836.91)	(205'471.91)
Augmentaton/(diminution) du c/c Fondation Ethos	26'835.36	(29'375.30)
Diminution/(augmentation) des actifs transitoires	4'374.20	(6'858.95)
Augmentation des créanciers et passifs transitoires	154'197.09	27'293.20
(Augmentation)/diminution des rabais à reverser	(59'236.98)	59'236.98
<b>Flux de fonds provenant de l'activité commerciale</b>	<u>(111'475.95)</u>	<u>(27'787.55)</u>
Placements en banque à terme	(700'000.00)	0.00
Augmentation du dépôt de garantie	(54.80)	(35.90)
Acquisition de titres	(204'962.90)	0.00
Acquisition immobilisation corporelle	(26'100.35)	0.00
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<u>(931'118.05)</u>	<u>(35.90)</u>
Augmentation du capital-actions	0.00	900'000.00
<b>Flux de fonds provenant de l'activité financière</b>	<u>0.00</u>	<u>900'000.00</u>
Diminution/augmentation des liquidités	(1'042'594.00)	872'176.55
Liquidités en début d'exercice	1'142'821.30	270'644.75
Liquidités en fin d'exercice	100'227.30	1'142'821.30
(Diminution)/augmentation des liquidités	(1'042'594.00)	872'176.55

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2006

- 1) Ethos Services a accordé une garantie bancaire pour loyer de CHF 21'000.- (2005: CHF 21'000.-).
- 2) Ethos Services a accordé un cautionnement solidaire de CHF 240'000.- (2005: CHF 240'000.-) envers la Fondation Ethos pour une ligne de crédit obtenue par cette dernière auprès d'un établissement bancaire. Cette ligne de crédit n'était pas utilisée au 31 décembre 2006 et 2005.
- 3) Dette en faveur d'institution de prévoyance 2006: CHF 14'455.80 (2005: CHF 3'362.60).

## EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	337'318.99	37'388.43
Report de l'exercice précédent	84'417.02	97'028.59
<b>Résultat au bilan</b>	<b>421'736.01</b>	<b>134'417.02</b>
Attribution à la réserve légale	100'000.00	50'000.00
Dividende	120'000.00	0.00
Report du solde sur le nouvel exercice	201'736.01	84'417.02
<b>Résultat au bilan</b>	<b>421'736.01</b>	<b>134'417.02</b>

## 8. COMPTES CONSOLIDES

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
Liquidités	412'775.96	2'499'215.85
Placements en banque à terme	700'000.00	0.00
Débiteurs	939'549.74	449'238.04
Actifs transitoires	15'526.75	34'616.10
<b>Actif circulant</b>	<b>2'067'852.45</b>	<b>2'983'069.99</b>
Dépôt de garantie	22'028.30	23'067.20
Titres à long terme	331'313.12	250'219.20
Mobilier et installations	11'228.05	20'698.90
<b>Actif immobilisé</b>	<b>364'569.47</b>	<b>293'985.30</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2'432'421.92</b>	<b>3'277'055.29</b>
<b>PASSIF</b>		
Créanciers et passifs transitoires	379'141.69	415'812.50
Rabais à reverser	0.00	907'232.73
Provision développements informatiques	50'000.00	100'000.00
Provision développement marketing	0.00	50'000.00
Provision 10ème anniversaire	50'000.00	50'000.00
<b>Fonds étrangers</b>	<b>479'141.69</b>	<b>1'523'045.23</b>
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Réserve générale	1'450'000.00	1'200'000.00
Résultat au bilan	453'280.23	504'010.06
<b>Fonds propres</b>	<b>1'953'280.23</b>	<b>1'754'010.06</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2'432'421.92</b>	<b>3'277'055.29</b>

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DECEMBRE 2006

---

	2006	2005
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Commissions de gestion brutes	2'560'148.73	4'164'627.92
./. Rabais selon barèmes	(238'826.02)	(1'075'346.38)
Commissions de gestion nettes	2'321'322.71	3'089'281.54
Honoraires mandats de conseil	409'697.86	411'157.76
Autres revenus	27'843.21	25'774.30
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2'758'863.78</b>	<b>3'526'213.60</b>
 <b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1'522'668.65	1'771'480.81
Organes	157'771.45	186'587.55
Consultants	213'113.40	497'909.40
Frais administratifs	679'871.26	803'670.09
Variation nette des provisions	(100'000.00)	(30'299.00)
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2'473'424.76</b>	<b>3'229'348.85</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>285'439.02</b>	<b>296'864.75</b>
Impôts de l'exercice	86'168.85	44'152.65
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>199'270.17</b>	<b>252'712.10</b>
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	254'010.06	251'297.96
<b>RESULTAT AU BILAN</b>	<b>453'280.23</b>	<b>504'010.06</b>

## 8. COMPTES CONSOLIDES (SUITE)

### TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE DE L'EXERCICE 2006

	2006	2005
	CHF	CHF
Bénéfice de l'exercice	199'270.17	252'712.10
Variations non-opérationnelles :		
Revenus sur titres	(1'093.65)	(2.00)
Variation sans incidence sur les liquidités :		
Variation nette provisions diverses	(100'000.00)	(30'299.00)
Variation provision sur titres à long terme	(44.95)	(69.20)
Résultat sur ventes de titres	(5'289.17)	0.00
Bénéfice sur vente matériel informatique	0.00	(1'044.25)
Amortissements	14'872.30	8'502.71
	<u>107'714.70</u>	<u>229'800.36</u>
Variation de l'actif circulant net :		
(Augmentation)/diminution des débiteurs	(490'311.70)	79'919.38
Diminution/(augmentation) des actifs transitoires	19'089.35	(3'222.87)
(Dim.)/augm. des créanciers et passifs transitoires	(36'670.81)	137'582.85
(Diminution)/augmentation des rabais à reverser	(907'232.73)	274'142.98
<b>Flux de fonds provenant de l'activité commerciale</b>	<u>(1'307'411.19)</u>	<u>718'222.70</u>
Placements en banque à terme	(700'000.00)	0.00
Variation dépôt de garantie	1'038.90	(54.70)
Acquisition immobilisation corporelle	(26'100.35)	(20'687.05)
Cession immobilisation corporelle	20'698.90	3'679.25
Augmentation capital-actions de Ethos Services SA	0.00	(900'000.00)
Acquisition de titres	(284'908.05)	0.00
Cession de titres	209'148.25	30'300.00
Revenus sur titres	1'093.65	2.00
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>	<u>(779'028.70)</u>	<u>(886'760.50)</u>
Augmentation du capital	0.00	900'000.00
<b>Flux de fonds provenant de l'activité financière</b>	<u>0.00</u>	<u>900'000.00</u>
<b>Diminution/Augmentation des liquidités</b>	<u>(2'086'439.89)</u>	<u>731'462.20</u>
Liquidités en début d'exercice	2'499'215.85	1'767'753.65
Liquidités en fin d'exercice	412'775.96	2'499'215.85
(Diminution)/augmentation des liquidités	(2'086'439.89)	731'462.20

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2006**

---

### **1) Principe et périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation comprend la participation essentielle Ethos Services, Genève, au capital actions de CHF 1'000'000.-, créée le 16 juin 2000, détenue à 100% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'effectuer des analyses, études et recherches, et d'exercer des mandats de conseil et de gestion.

Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées.

La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.

### **2) Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers**

Garantie bancaire pour loyer: CHF 21'000.- (2005: 21'000.-).

### **3) Amortissements**

L'amortissement des installations informatiques et du matériel de bureau est effectué sur deux ans.

### **4) Dette en faveur d'institution de prévoyance**

Dette en faveur d'institution de prévoyance 2006: CHF 14'455.80 (2005: CHF 17'564.10).

- La **Fondation Ethos** a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension et regroupe actuellement 75 investisseurs institutionnels. Elle a pour but de favoriser, dans les activités d'investissement, la prise en compte des principes de développement durable et des règles de bonne pratique de gouvernement d'entreprise.
- La Fondation est propriétaire de la société **Ethos Services** qui assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil. Ethos Services est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables (ISR). Elle offre des fonds et des mandats gérés avec des critères de développement durable. Ethos Services propose également un service d'analyse des assemblées générales d'actionnaires et d'assistance pour l'exercice des droits de vote, ainsi qu'un programme de dialogue avec les entreprises.
- Davantage d'informations sont disponibles sous [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)



ethos

[info@ethosfund.ch](mailto:info@ethosfund.ch)  
[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)

Ethos  
Place Cornavin 2  
Case postale  
CH-1211 Genève 1  
T +41 (0)22 716 15 55  
F +41 (0)22 716 15 56

Bureau Zürich:  
Ethos  
Gessnerallee 32  
CH-8001 Zürich  
T +41 (0)44 210 02 22  
F +41 (0)44 210 02 21